



## Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 29.02.2024

### **Nouvelles règles de circulation dès mars et avril 2024**

**Afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route plusieurs dispositions sur la circulation routière changent à partir de mars et avril 2024, notamment pour les vélos électriques.**

Ce printemps 2024 amène plusieurs nouvelles règles de circulation et le Touring Club Suisse souhaite rappeler à la population, afin qu'elle puisse s'y préparer et agir à temps.

#### **Permis de conduire bleu et examen de conduite**

Synonyme de liberté pour plusieurs générations, l'émblématique permis de conduire en papier bleu ne sera plus valable à partir du 31 octobre 2024. Il est donc conseillé de l'échanger dès maintenant contre le permis format carte de crédit. Jusqu'à maintenant, les deux versions étaient valables en Suisse, mais cela ne sera bientôt plus le cas et la police pourra d'ailleurs amender dès le 1<sup>er</sup> novembre 2024 les titulaires d'un permis de conduire qui n'auront pas encore adopté le nouveau format.

En ce qui concerne l'examen de conduite, des changements concernant les contrôles de la vue et les examens médicaux pour la conduite entreront en vigueur dès le 1<sup>er</sup> mars 2024. Les personnes ayant déjà un permis de conduire n'auront plus besoin de passer un nouveau test de vue pour obtenir une nouvelle catégorie de permis. Les personnes âgées de 75 ans ou plus devront passer un examen médical pour obtenir leur permis. Auparavant, cette exigence était en vigueur à partir de l'âge de 65 ans. De plus, pour les examens pratiques des catégories A et B, il est désormais obligatoire de consacrer au moins 45 minutes à la conduite en circulation.

#### **Compteur de vitesse obligatoire pour les vélos électriques rapides**

Une autre date à retenir pour cette année est le 1<sup>er</sup> avril, particulièrement pour les propriétaires de vélos électriques rapides, car ils devront équiper leur monture d'un compteur de vitesse, sous peine d'une amende de 20 francs. Cette règle est valable pour les vélos neufs à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, alors que ceux déjà en circulation devront en être équipés d'ici au 1<sup>er</sup> avril 2027.

#### **Plus de sécurité pour les voitures**

Les normes de sécurité concernant les voitures seront renforcées, toujours à partir du 1<sup>er</sup> avril 2024. C'est ainsi que les véhicules devront être équipés d'enregistreurs d'accidents et de systèmes d'aide à la conduite conformes aux normes européennes d'homologation. Ces dispositifs sont conçus pour alerter les conducteurs en cas de somnolence ou de distraction, ainsi que pour effectuer un freinage d'urgence automatique et fournir une assistance lors des manœuvres. La conformité avec la loi fédérale sur la protection des données garantit la sécurité des informations personnelles collectées par ces systèmes. De plus, certains éléments de la carrosserie seront améliorés pour une meilleure sécurité des occupants et des piétons.

#### **Contact**

Massimo Gonnella, porte-parole du TCS

Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | [massimo.gonnella@tcs.ch](mailto:massimo.gonnella@tcs.ch)

[www.presetcs.ch](http://www.presetcs.ch), [www.flickr.com](http://www.flickr.com)



### **Touring Club Suisse** – toujours à mes côtés.

Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers ses 1900 collaborateurs et 23 Sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs à ses quelque 1,6 millions de membres. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 72 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 355'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La centrale d'assistance ETI effectue en moyenne 55'000 interventions, dont près de 1800 évaluations médicales et 1000 rapatriements par an. TCS Swiss Ambulance Rescue est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 38 véhicules, 13 bases logistiques et près de 29'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent 40'000 affaires juridiques et fournissent près de 9000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour la sécurité routière en Suisse en développant des outils pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, en testant les infrastructures de mobilité et en conseillant les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 110'000 baudriers et 84'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 51'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 29 campings et environ 900'000 nuitées touristiques, le TCS est le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet «carvelo» qui compte 400 vélos-cargo électriques et 35'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2025.